

L'accès au sport pour tous et toutes : le CESE lance une grande consultation citoyenne le 17 octobre



L'accès au sport pour toutes et tous



Catégorie

Participation Citoyenne

Date de publication

Publiée le 17/10/2022

Saisine liée :

[Développer le parasport en France : de la singularité à l'universalité, une opportunité pour toutes et tous](#)

Formation de travail liée :

[Commission Éducation, culture et communication](#)

Sous-titre

L'accès au sport pour tous et toutes

Chapeau

Le CESE lance une consultation citoyenne sur l'accès au sport pour tous et toutes. Rendez-vous pour contribuer sur sportpourtous.lecese.fr !

Un enjeu majeur de société

En France, 12 millions de personnes sont en situation de handicap. Leur pratique sportive reste marginale. A deux ans des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris, développer le parasport, rendre accessible la pratique de proximité d'activités sportives des personnes en situation de handicap, quelle que soit sa nature, est un enjeu majeur de société en termes d'inclusion et de santé. C'est aussi un formidable levier pour favoriser la pratique sportive de tous et en particulier des personnes éloignées du sport.

C'est pourquoi le Conseil économique, social et environnemental a décidé de se saisir de ce sujet majeur via un avis, rapporté par [Dominique Carlac'h](#) et [Marie-Amélie Le Fur](#).

[Je participe](#)

Pourquoi participer à la consultation ? Pour permettre au CESE de recueillir la perception de toutes et tous, notamment des personnes en situation de handicap ou éloignées de la pratique sportive, sur l'accès au sport et identifier les freins mais surtout les leviers d'amélioration et les pistes d'actions nouvelles.

En partant du parasport et à partir de vos contributions, le CESE formulera des propositions universelles destinées au développement du sport en général, pour toutes et tous, et notamment, pour tous les publics éloignés de la pratique sportive.

Qui est concerné ? La consultation s'adresse aux personnes qui ne pratiquent pas de sport, qu'elles soient valides ou en situation de handicap, mais également aux sportifs et sportives en situation de handicap ou valides pour comprendre leur parcours, leur cheminement. Elle s'adresse aussi aux dirigeantes, dirigeants, encadrantes, encadrants et autres membres des clubs sportifs.

Afin de rendre la consultation accessible au plus grand nombre, les participantes et participants ont la possibilité de communiquer leurs contributions par écrit mais aussi par note vocale et/ou de se faire accompagner pour contribuer.

Un processus en 3 étapes

1. **Consultation en ligne** du 17 octobre au 7 novembre
2. **Convergence**
 - 14 et 15 novembre : ateliers d'approfondissement des contributions de la consultation
 - 29 novembre : Atelier pour une vision partagée des solutions et modalités pour favoriser l'accès à la pratique sportive
3. **Publication de l'avis** du CESE : mars 2023

Le CESE s'engage à :

- Prendre en compte l'ensemble des contributions individuelles et collectives
- Donner accès aux synthèses des différentes modalités de contribution à la concertation
- Expliquer la méthode d'analyse et de synthèse des contributions
- Présenter et publier l'avis final
- Revenir vers les participants suite à la rédaction de cet avis final

[Je participe](#)

Tags :

- [Sport](#)
- [Parasport](#)
- [jeux paralympiques](#)
- [inclusion](#)

© - copyright CESE - Mai 2024